

Pour une dévaluation fiscale

LE MONDE | 24.10.2012 à 14h27 • Mis à jour le 24.10.2012 à 15h08

Par Philippe Aghion, Gilbert Cette, Emmanuel Farhi, professeurs d'économie, et Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS

L'idée d'un choc de compétitivité, c'est-à-dire d'un transfert de la charge du financement de la protection sociale des entreprises vers la contribution sociale généralisée (CSG) combinée à d'autres impôts de type TVA ou taxe environnementale, fait débat, y compris entre économistes se réclamant de l'héritage "keynésien".

Partant du constat qu'un tel transfert implique une baisse à court terme du pouvoir d'achat du revenu des ménages en France, certains d'entre eux soutiennent qu'un choc de compétitivité ne peut que nuire à la croissance et à l'emploi car elle conduit à une baisse de la demande. Pour d'autres, dont nous sommes, transférer le financement de la protection sociale des entreprises vers une fiscalité des revenus à l'assiette plus large, équivaut à court terme à une dévaluation réelle. Une telle dévaluation certes réduit le pouvoir d'achat des ménages à court terme, mais elle stimule l'activité économique en augmentant la compétitivité des secteurs exposés à la concurrence étrangère. Pourquoi ?

Tout d'abord, les salaires nets de charges ne s'ajustant pas immédiatement, le transfert de charges réduit le coût du travail. Certes, ceci s'accompagne à court terme d'une réduction des salaires réels nets d'impôts. Cependant, dans le même temps les baisses de charges permettent aux entreprises de réduire leurs prix et/ou d'améliorer la qualité de leurs produits, autrement dit d'augmenter la compétitivité des produits français par rapport aux produits étrangers.

Au total, les effets sont identiques à ceux qu'aurait eus une dévaluation du franc par rapport aux devises étrangères avant la création de l'euro : une baisse à court terme du pouvoir d'achat du revenu des ménages, mais en même temps une compétitivité améliorée dans le secteur expose à la concurrence étrangère et donc à une augmentation de la demande pour les produits français. Depuis la création de l'euro, la dévaluation monétaire n'est plus une option pour restaurer la compétitivité de l'économie française, il faut donc lui substituer la dévaluation fiscale.

Est-ce là une position qui contredit la pensée de Keynes ? Au contraire : l'idée que la politique fiscale peut répliquer les effets d'une dévaluation monétaire remonte à Keynes lui-même. Tout d'abord en 1925 il s'oppose à Churchill lorsque celui-ci décide de revenir la parité or d'avant-guerre, et résume sa position dans son

célèbre ouvrage intitulé *Les Conséquences économiques de Monsieur Churchill*.

Puis en 1931, prenant acte de l'opposition de l'élite britannique à toute dévaluation de la livre par rapport à l'or, il suggère de parvenir au même résultat par un autre moyen, à savoir une dévaluation fiscale. C'est ainsi qu'il écrit : *"Précisément les mêmes effets que ceux produits par une dévaluation de la livre sterling d'un certain pourcentage, peuvent être produits en combinant l'introduction d'un tarif sur les importations à celle d'une subvention équivalente sur les exportations, avec l'avantage de ne pas affecter la parité de la livre par rapport à l'or, et donc la valeur des obligations britanniques en or."* Ainsi Keynes lui-même avait compris le rôle que peut jouer la dévaluation fiscale pour stimuler l'activité économique lorsque le recours à l'instrument monétaire est contraint.

Est-ce que cet argument suffit à justifier le recours à un choc de compétitivité dans la France d'aujourd'hui ? Autrement dit, y a-t-il vraiment un problème de compétitivité dans notre pays ? La réponse est oui. En effet au cours des dix dernières années l'avantage français en matière de coût du travail sur les coûts allemands a disparu, mais dans le même temps la France n'a pas rattrapé l'Allemagne en matière de qualité des produits.

Le résultat est que les parts de marché à l'export de la France se sont effondrées et sa compétitivité au sein de la zone euro s'est dégradée. En outre, les taux de marge des entreprises françaises, plus faibles que ceux de leurs concurrentes italiennes ou allemandes, les ont empêchés d'accroître leurs investissements en recherche et développement, d'accélérer leur équipement en technologies d'information et de communication, ou d'exporter .

Il y a donc plusieurs manières d'être keynésien. Une première approche est de raisonner dans le cadre d'une économie fermée, en oubliant que la demande des consommateurs français se porte également sur les produits étrangers. Une seconde approche prend acte du fait que nous sommes en économie ouverte, et qu'il y a urgence à relancer la dynamique de notre compétitivité. Que la dévaluation fiscale soit alors un bon moyen de stimuler l'activité économique lorsque l'instrument de la dévaluation monétaire n'est plus disponible, Keynes lui-même l'avait déjà compris.

Philippe Aghion, Gilbert Cette, Emmanuel Farhi, professeurs d'économie, et Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS

Philippe Aghion, professeur d'économie à Harvard ; **Gilbert Cette**, professeur d'économie à l'université d'Aix-Marseille ; **Elie Cohen**, directeur de recherche au CNRS ; **Emmanuel Farhi**, professeur d'économie à Harvard.

Les défis économiques de Hollande